



**XV^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
XIV^E RÉUNION ANNUELLE DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES**

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
 - Salta (Argentine)
 - 11 au 14 octobre 2016
- PARTICIPANTS**
- M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Marie Montpetit, députée de Crémazie
 - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA
 - M^{me} Karine Gaudreault, secrétaire administrative adjointe de la Section du Québec de la COPA et secrétaire administrative du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- CONTEXTE**
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.
 - Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
 - La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à l'occasion de l'Assemblée générale de la COPA. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressantes particulièrement les femmes des Amériques.

CONTEXTE (SUITE)

- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau s'appuie sur son propre Comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à l'occasion de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- Les députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : ex-président de la COPA, représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, ainsi que représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau.
- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes (Commission de la démocratie et de la paix et Commission de la santé et de la protection sociale). Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- Les six commissions thématiques permanentes de la COPA se réunissent dans le cadre de cette assemblée générale.
- En collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA), le Réseau organise la IV^e Consultation des femmes parlementaires des Amériques, aussi en marge de cette assemblée.

THÈMES

- Assemblée générale de la COPA
 - La COPA et les défis d'intégration régionale : pour un continent uni
- Réunion du Comité exécutif de la COPA
 - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA
 - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
 - Recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale
 - Adoption du calendrier des activités de la COPA pour 2016-2017

THÈMES (SUITE)

- Commissions de travail permanentes
 - Les énergies propres et renouvelables
 - Les changements climatiques et l'Accord de Paris
 - La biodiversité et la mise en œuvre du Protocole de Nagoya
 - Le microcrédit
 - L'Amérique latine face à la récession économique globale
 - Les droits de la personne dans les Amériques
 - Les droits des peuples autochtones
 - Les nouveaux modèles de développement social
 - L'insécurité en Amérique latine
 - Le virus Zika, la dengue et la grippe A
 - Le cancer dans les Amériques
 - Les sanctions et délits en matière électorale
 - Le financement des partis politiques
 - L'identité culturelle en Amérique latine
 - La diversité linguistique dans les Amériques
- Réunion annuelle et réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
 - Les abus sexuels et la violence envers les filles et les femmes
- IV^e Consultation auprès des femmes parlementaires des Amériques
 - Parité entre les femmes et les hommes dans la vie publique
 - Droits sexuels et reproductifs des femmes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du comité exécutif et de la plénière.
- Présenter et faire adopter la résolution enjoignant la COPA à fonctionner sans papier.
- Contribuer à l'adoption :
 - des plans de travail des commissions de la santé et de la protection sociale et de la démocratie et de la paix;
 - de la résolution sur les abus sexuels et la violence contre les filles et les femmes;
 - d'une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale en Équateur, à l'occasion du premier tour des élections présidentielle et législatives du 19 février 2017.
- Présider les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA. Y présenter le plan de travail de la commission pour la prochaine année et adopter les recommandations relatives à l'envoi des missions d'observation électorale.
- Présenter le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- À titre d'instance vérificatrice de la COPA, émettre les commentaires de l'ANQ sur les résultats financiers de la dernière année et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Participer activement aux travaux de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques en prenant part à la planification des activités pour la prochaine année et aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
 - Déposer, dans le cadre des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, le rapport du Secrétariat du Réseau.
 - Consolider les liens entre le Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) et identifier les prochaines étapes de collaboration possibles.
 - Consolider le positionnement stratégique de l'ANQ au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
 - Participer activement aux différentes séances de travail des commissions et du Réseau ainsi qu'à l'Assemblée générale et y faire valoir l'expertise et les intérêts du Québec.
 - Planifier le travail du Secrétariat du Québec pour l'année 2016-2017.
- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Près de 80 parlementaires provenant de treize parlements des Amériques ont pris part à l'évènement.
 - Le député d'Abitibi-Est a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du Québec de la COPA. Il a également contribué à la mise sur pied de deux sous-comités en charge de la promotion et de la consolidation institutionnelle de la COPA.
 - À titre d'instance vérificatrice de la COPA, l'ANQ a soumis son évaluation et émis ses recommandations sur les états financiers de l'organisation, de même que sur les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
 - Lors de la réunion des trois secrétariats, le député d'Abitibi-Est a pris part à la planification des activités pour la prochaine année et contribué aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, l'organisation des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.

- En remplacement du président de la Commission de la démocratie et de la paix, la députée de Crémazie a présidé les travaux de la commission. Elle a également présenté le rapport d'activité 2015-2016 et déposé le plan de travail 2016-2017 lors de la réunion du Comité exécutif. Enfin, elle a fait adopter une recommandation sur l'envoi d'une mission d'observation électorale en Équateur, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle du 19 février 2017. Toutefois, la mission n'a finalement pas eu lieu, faute d'avoir reçu une invitation formelle des autorités électorales de l'Équateur.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- La délégation du Québec a également appuyé un projet de réforme du règlement des missions d'observation électorale de la COPA, présentée par le Mexique, en plus de faire adopter une résolution enjoignant la COPA à fonctionner sans papier.
- La délégation du Québec a donné son appui à l'adoption d'une résolution sur la situation politique au Nicaragua en matière de santé lors des travaux de la Commission de la santé et de la protection sociale. Elle a également appuyé le nouveau plan de travail proposé.
- La délégation du Québec a assisté à diverses présentations sur les thèmes évoqués plus haut.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté la situation relative aux droits sexuels et reproductifs des femmes au Québec lors de la IV^e Consultation. Elle a également participé aux discussions sur le sujet afin de contribuer à l'élaboration de recommandations qui ont été adoptées.
- La représentante de la Section du Québec au Réseau a déposé le rapport du Secrétariat du Réseau dans le cadre de la Réunion annuelle.
- Le 10 octobre 2016, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve a rencontré le député fédéral argentin, M. Luis Petri, dans le cadre d'un entretien qui a duré près de deux heures, dont l'objectif était de faire la promotion de l'adhésion du Congrès de la Nation argentine à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

COÛT

| | |
|----------------------------|---------------------|
| - Per diem et autres frais | 7 399,57 \$ |
| - Transport | 41 045,70 \$ |
| Total | 48 445,27 \$ |